

Liste des tarifs pour les professionnels

Tarifs en vigueur au 15-11-2019 (sous réserve de modifications)

Compte à vue Triodos Business

Montant minimum : aucun - montant maximum : 2.000.000 EUR par compte

Redevance	9 EUR/trimestre
Taux créditeur	0,00%
Taux débiteur pour un dépassement non autorisé	12,80%
Transactions de débit :	
• transactions électroniques via Online Banking	gratuites et illimitées
• transactions papier	0,50 EUR/transaction

Date valeur d'un versement ou d'un retrait valeur jour
La date valeur indique, en ce qui concerne les versements, le jour à partir duquel l'argent versé commence à produire des intérêts et en ce qui concerne les retraits, le jour à partir duquel l'argent retiré cesse de produire des intérêts. Les versements et les retraits effectués le même jour calendrier se compensent pour le calcul des intérêts.

Comptes d'épargne Triodos Business : généralités

Montant minimum : aucun - montant maximum : 2.000.000 EUR par compte

Précompte mobilier	30%
Date valeur d'un versement ou d'un retrait	valeur jour
Date de versement des intérêts et de la prime de fidélité	le 1er janvier
En cas de clôture, dans un délai de 7 jours ouvrables bancaires après la réception d'une demande de clôture valable.	

Compte d'épargne Triodos Business

Taux d'intérêt :	
• taux de base	0,00%
• prime de fidélité	0,00%
La prime de fidélité est due sur les montants restés en compte pendant une ou plusieurs période(s) de 12 mois consécutifs.	

Compte d'épargne Triodos Plus Business

(Ce compte n'est plus commercialisé depuis le 24-03-2018.)

Taux d'intérêt :	
• taux de base	0,00%

Comptes à terme Triodos Business : généralités

Précompte mobilier	30%
Date valeur	valeur jour

Retrait anticipé (complet ou partiel) d'un contrat :

Frais :

- Frais de dossier : 1% (minimum 25 EUR - maximum 250 EUR)
- Une indemnité de emploi sera calculée en tenant compte du montant du placement, de la durée restante et des taux d'intérêts en vigueur le jour du remboursement anticipé.

Nouveau taux (pour le remplacement du solde existant lors d'un retrait partiel anticipé d'un contrat) :

- Le taux d'intérêt en vigueur le jour du remboursement

Un retrait anticipé d'un contrat sans décompte d'une indemnité de emploi (mais soumis à des frais de dossier) est possible si le capital, dans des circonstances exceptionnelles, est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de l'organisation. La demande doit être formulée par écrit. La banque peut demander des documents qui confirment la nécessité du retrait de capital.

Autres services

- Frais de paiements : voir la 'Liste des tarifs des paiements' disponible sur www.triodos.be
- Virement urgent 10 EUR
⇒ L'heure limite pour transmettre cet ordre est 15h30.
- Confirmation de paiement par fax 10 EUR
- Formulaire de virement SEPA (1 feuille A4 = 3 formulaires de virement) 0,20 EUR/feuille + frais d'envoi
- Refus d'un virement/ordre permanent/domiciliation (solde insuffisant) 5 EUR
- Frais d'encaissement de domiciliations (SDD)
 - Par fichier uploadé 3 EUR
 - Par transaction 0,07 EUR
- Attestation bancaire 10 EUR/attestation
- Déclaration bancaire 50 EUR/attestation
- Attestation réviseur d'entreprises (confirmation bancaire) 50 EUR/attestation
- Attestation de capital dans le cadre d'une création de société 50 EUR/compte
- Attestation d'augmentation du capital d'une société 50 EUR/compte
- Envoi recommandé 15 EUR
- Frais en cas de saisie ou de faillite 100 EUR

Plaintes et procédures de réclamations

Vous avez une plainte ?

- Contactez un collaborateur du département Customer Services au +32 (02) 548 28 52 – info@triodos.be.
- Vous pouvez contacter directement notre service Complaints Management par écrit ou par e-mail : complaints@triodos.be.

Vous n'êtes pas satisfait de notre réponse ?

N'hésitez pas à faire appel à l'Ombudsfin – Ombudsman en conflits financiers :
North Gate II, 8 Boulevard du Roi Albert II, 1000 Bruxelles
www.ombudsfin.be, ombudsman@ombudsfin.be.

Banque Triodos – Rue Haute 139/3 – 1000 Bruxelles - tél : 02 548 28 52 – fax : 02 548 28 29
info@triodos.be – www.triodos.be

E.R. : Banque Triodos, succursale belge de Triodos Bank nv (Pays-Bas), Rue Haute 139/3, 1000 Bruxelles